

RAPPORT DU MAIRE

SUR LA SITUATION FINANCIÈRE 2015

DE L'ARRONDISSEMENT DU SUD-OUEST



Je suis fier de vous présenter le rapport annuel sur la situation financière de l'Arrondissement du Sud-Ouest. Conformément à l'article 144.7 de la Charte de la Ville de Montréal, ce rapport dresse un portrait des réalisations de 2014, des perspectives financières de l'année 2015 ainsi que des orientations budgétaires pour 2016. Il démontre également notre approche en matière de gestion des deniers publics, en plus d'illustrer les valeurs qui guident nos actions.

Le document est divisé en deux volets : le **budget de fonctionnement** permet notamment d'assurer les activités de déneigement, l'entretien du domaine public, les activités culturelles et sportives, ainsi que les mesures de lutte à la pauvreté et d'inclusion sociale; le **budget d'investissement** (programme triennal d'immobilisations (PTI) planifié, sur une période de trois ans, les investissements financés au moyen d'emprunts et de subventions. On fait référence à la réfection de rues et de bâtiments, à l'aménagement des parcs, à la mise en place de mesures d'apaisement de la circulation, au verdissement ou à l'achat de machinerie et de mobilier urbain.

Comme par les années passées, vous constaterez que la qualité de vie, le développement durable, la lutte à la pauvreté, l'apaisement de la circulation, les activités culturelles et sportives, l'animation de l'espace public et la préservation de notre patrimoine sont au cœur de nos actions.

Par ailleurs, depuis les dernières années, nous travaillons dans un contexte instable qui fragilise nos finances. Cette situation résulte de la vitalité du secteur de la construction, présentement en mutation, ainsi que des contraintes et obligations imposées par le Service des finances de la Ville de Montréal. Malgré tout, nous avons réussi à maintenir une approche équilibrée de nos finances et avons pu constituer des réserves qui devraient nous permettre d'équilibrer les futurs budgets, en plus d'assurer le maintien de plusieurs projets sociaux, communautaires, culturels et d'animation du milieu de vie.

Soyez assurés que ce rapport dresse un portrait fidèle de la situation financière de l'Arrondissement et que tout est mis en œuvre pour une saine gestion des fonds publics.

Bonne lecture !

Le maire d'arrondissement,

Benoît Dorais

Chef de la 2^e opposition à l'Hôtel de Ville

EXERCICE 2014

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

RÉSULTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2014

Le budget de 2014 prévoyait des dépenses globales de **55 M\$** et une cible de recettes de **3,9 M\$**. Grâce à un hiver moins neigeux (211 cm par rapport à une moyenne de 240 cm au cours des dix dernières années), ainsi qu'à une baisse significative des charges sociales, nous avons enregistré des dépenses inférieures de **1,2 M\$** à ce qui avait été prévu. Quant aux recettes, un excédent de **2,8 M\$** a été accumulé, provenant essentiellement de l'occupation du domaine public et de permis de construction. L'année financière s'est donc terminée avec un **surplus net de 3,9 M\$**.

Nous avons profité de ces bons résultats pour garnir nos réserves et ainsi faire face à la diminution de notre dotation budgétaire et à d'éventuels aléas. Pour une municipalité ou un arrondissement, tout comme pour une institution financière ou une entreprise, se constituer des réserves relève du même principe de bonne gestion que lorsqu'un individu épargne en vue de coups durs ou de la perte d'un emploi. Toit qui coule, hiver exceptionnel, chaudière qui rend l'âme : les réserves sont là pour répondre aux imprévus. Pour l'arrondissement, elles viennent aussi pallier à la faiblesse de sa dotation et permettre d'améliorer les services, ou du moins à ne pas les couper.

C'est aussi grâce aux réserves que l'on peut financer par exemple des projets spéciaux. Concrètement, ces dernières années, nous avons pu augmenter significativement le nombre d'activités culturelles; implanter davantage de patinoires extérieures; mettre en place un important plan d'intervention pour contrer la propagation de l'agrile du frêne et protéger notre patrimoine arboricole; et implanter graduellement la collecte des résidus de table débutée dans le mandat précédent.

Le Sud-Ouest
Montréal

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (PTI)

Pour ses investissements, l'Arrondissement disposait d'un budget de **5,2 M\$**, ainsi que de **10,3 M\$** provenant de subventions, de programmes municipaux et de sommes reportées, pour un total de **15,5 M\$**.

Voici nos principaux investissements :

- ▶ **5,9 M\$** dans les parcs : mise en place d'installations électriques au parc Ignace-Bourget, aménagement du terrain de soccer/football au parc De La Vérendrye (complété en 2015), réaménagement des parcs de la Ferme-Brodie et Herb-Trawick (commencé en 2013);
- ▶ **2,6 M\$** pour des infrastructures routières, de l'apaisement de la circulation, du mobilier urbain et du verdissement;
- ▶ **6,2 M\$** pour la rénovation et le remplacement du système de réfrigération de la glace de l'aréna Saint-Charles (à être complétés à l'automne 2015), la mise aux normes de la ventilation et climatisation à la maison de la culture Marie-Uguay, la reconstruction du chalet du parc Ignace-Bourget, la réfection de la toiture du centre Saint-Zotique et les travaux touchant l'accessibilité universelle aux toilettes du complexe Gadbois;
- ▶ **800 000 \$** pour l'achat de nouveaux véhicules de déneigement et de propreté plus économiques et performants.



EXERCICE 2015

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Pour 2015, le budget de fonctionnement de l'Arrondissement a été établi à **56,7 M\$**, dont des recettes estimées à **2,6 M\$**. Précisons qu'il s'agit de la première année de la Réforme du financement des arrondissements (RFA), mise en œuvre par la Ville centre, où les recettes de permis sont partagées entre les arrondissements et la Ville centre.

À ce jour, nous prévoyons terminer l'année avec des **dépenses supérieures aux prévisions de 800 000 \$** en raison principalement d'un hiver froid ayant nécessité de nombreuses interventions d'épandage de fondants et d'abrasifs. Ce montant devrait cependant être compensé en partie par un **dépassement des recettes de 800 000 \$**. Nous nous assurons néanmoins de prendre les mesures nécessaires pour terminer l'année à l'équilibre dans chacune des autres activités budgétaires.

En plus des activités courantes telles que les travaux de voirie, la gestion des déchets, le déneigement, les événements sportifs et culturels, nous avons mis en place plusieurs projets et adopté des mesures importantes pour le Sud-Ouest :

- ▶ Poursuite des efforts de revitalisation des artères commerciales, notamment par l'augmentation de l'animation et d'activités culturelles et sociales dans les parcs et les lieux publics;
- ▶ Maintien d'une offre culturelle variée grâce à l'utilisation des réserves financières : Festival Folk sur le canal, concerts dans les parcs, pianos publics, cinéma en plein air, expositions, Films noirs au Canal, écosculptures en plein air, etc.;
- ▶ Ajout de trois patinoires extérieures et création de partenariats culturels dont les plus importants sont avec le Théâtre Paradoxe et Dare-Dare;
- ▶ Lancement de deux campagnes de communication : « *Tout doux dans ma rue* », visant le respect de la limite de vitesse fixée à 30 km/h dans près de 90 % de nos rues, et « *La propreté, une question de fierté* », visant une prise en charge collective de la hausse de la propreté dans l'arrondissement;
- ▶ D'ici la fin de l'année, poursuite de l'implantation de la collecte des résidus alimentaires par l'ajout de 5 000 portes dans Pointe-Saint-Charles.



Document lu et déposé à la séance du conseil d'arrondissement du 1^{er} septembre 2015.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (PTI)

En 2015, l'Arrondissement dispose d'un budget de **6,3 M\$** pour ses immobilisations. Des subventions, des reports et des programmes divers totalisant **11,3 M\$** viennent bonifier le tout pour un total de **17,6 M\$**.

La somme des travaux qui devraient être complétés cette année dans les parcs totalise 4,4 M\$. Les plus importants :

- ▶ Réfection des jardins communautaires de la Petite-Bourgogne;
- ▶ Finalisation du terrain de soccer/football au parc De La Vérendrye;
- ▶ Remplacement d'aires de jeux dans les parcs Ignace-Bourget et Clifford;
- ▶ Construction de jeux d'eau aux parcs Oscar-Peterson et Curé-Albert-Arnold;
- ▶ Mise aux normes de l'éclairage de la piscine du square Sir-George-Étienne-Cartier.

Un montant de **3,9 M\$** est également investi dans la réfection routière et dans de nouvelles mesures d'apaisement de la circulation et de verdissement. La Ville centre contribue à la reconstruction des infrastructures de la rue Allard, entre les rues D'Aragon et Irwin, pour une somme de **5 M\$**.

L'Arrondissement investit 7,8 M\$ dans les travaux de réfection de ses immeubles, dont :

- ▶ Réfection du plancher du gymnase du centre Mgr-Pigeon;
- ▶ Ventilation et climatisation du centre Saint-Henri;
- ▶ Reconstruction du chalet Ignace-Bourget doté de caméras de surveillance;
- ▶ Travaux de sécurisation des structures des piscines Ignace-Bourget et Saint-Charles;
- ▶ Fin des travaux de mise aux normes de l'aréna du centre Saint-Charles.

Enfin, un montant de **1,1 M\$** est consacré à l'achat de véhicules et de mobilier urbain. Chaque année, nous investissons également dans le développement de nos artères commerciales, en collaboration avec les sociétés de développement commercial et les associations de marchands.



En vertu de l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes, le maire dépose la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ ainsi que ceux comportant une dépense de plus de 2 000 \$, conclue au cours de cette période avec un même contractant, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

EXERCICE 2016

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

En vertu de la Loi sur les cités et villes, les prévisions des dépenses et des revenus seront équilibrées. Le Budget 2016 sera adopté lors d'une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement, le mercredi 30 septembre 2015. Afin de présenter un budget équilibré, sans effectuer de coupures dans ses services, l'Arrondissement puisera dans ses réserves. Ce choix budgétaire assurera notre population que le compte de taxes suivra l'inflation.

L'Arrondissement poursuivra également l'optimisation de ses opérations, tout en favorisant l'atteinte de gains de productivité. Certains objectifs du Plan quinquennal de la main-d'œuvre 2014-2018 de la Ville centre seront partiellement mis en place, et la révision des services et de l'organisation du travail contribuera à la saine gestion des fonds publics qui nous sont confiés.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS (PTI)

L'Arrondissement disposera d'un budget de **5,8 M\$** pour ses immobilisations, lequel sera bonifié de **3,5 M\$** provenant de sommes reportées et de programmes de subvention du gouvernement du Québec et de la Ville centre pour un total de **9,3 M\$**.

Nous investirons une somme de **2 M\$** pour la réfection routière, l'apaisement de la circulation, la piétonnisation de rues, la revitalisation du boulevard Monk et de la rue Notre-Dame ainsi que pour le verdissement et plusieurs projets de ruelles vertes.

Pour les parcs et espaces verts, nous irons de l'avant en investissant 2,6 M\$ consacrés notamment aux projets suivants :

- ▶ Réalisation d'un terrain de soccer au parc Oscar-Peterson;
- ▶ Création d'un parcours lumineux sur le canal de Lachine dans le cadre du 375^e anniversaire de Montréal;
- ▶ Phase 1 de la réfection du parc Vinet dans le cadre du projet du Sentier de la Bourgogne (Quartier 21);
- ▶ Remplacement de modules de jeu pour enfants dans plusieurs parcs;
- ▶ Première phase de la transformation complète du parc Joe-Beef en un espace intergénérationnel.

Nous procéderons également à la réfection d'immeubles pour un montant de 900 000 \$:

- ▶ Aménagement et consolidation d'espace au complexe Gadbois;
- ▶ Réfection du chalet du parc Oscar-Peterson;
- ▶ Agrandissement et réfection du chalet du parc De La Vérendrye;
- ▶ Installation d'un monte-personnes et d'une sortie de secours accessible universellement à l'édifice Georges-Vanier.